

# 46<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle

À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE-MAURICE DE COATICOOK  
34, DE LA RUE MAIN EST, COATICOOK

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)  
TENUE LE JEUDI 15 JUIN 2023, À 14 H 15

## Mots de bienvenue

Mot de bienvenue de Sylvie L. Bergeron

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie L. Bergeron, offre la bienvenue à toutes et tous, remercie chaleureusement la Bibliothèque Françoise-Maurice et la MRC de Coaticook de nous accueillir et passe en revue l'horaire de l'AGA. Mme Bergeron cède la parole à M. Henry Pariseau, maire de Saint-Venant-de Paquette, ce dernier salue cordialement les personnes présentes.

## 1.0 Ouverture de l'assemblée générale annuelle

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie L. Bergeron, constate le quorum et déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 14 h 30.

## 2.0 Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée

Sur une proposition de Sylvie L. Bergeron, appuyée par Michèle Lavoie, il est convenu de nommer Henry Pariseau à titre de président d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité. **CCEAGA20230615-no 01**

Henry Pariseau accepte la charge.

Sur une proposition de Sylvie L. Bergeron, appuyée par Suzanne Lafontaine, il est convenu de nommer Christelle Couplier à titre de secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité. **CCEAGA20230615-no 02**

Christelle Couplier accepte la charge.

### 3.0 Adoption du projet d'ordre du jour

Henry Pariseau présente le point 3 à l'ordre du jour. Tous les membres présents ont préalablement reçu l'ordre du jour et en ont pris connaissance, l'assemblée convient donc de procéder à l'adoption de l'ordre du jour sans en faire la lecture.

Sur une proposition de Pierre Paquet, appuyée par Michel Quirion, il est convenu d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CCEAGA20230615-no 03**

#### ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2.0 Nomination à la présidence et au secrétariat de l'assemblée
- 3.0 Adoption du projet d'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 juin 2022
- 5.0 Rapport moral de la présidence
- 6.0 Rapport d'activités 2022-2023
- 7.0 Plan d'action 2023-2024
- 8.0 États financiers 2022-2023
- 9.0 Nomination des auditeurs 2023-2024
- 10.0 Nomination à la présidence et au secrétariat des élections
- 11.0 Élections des administratrices et des administrateurs
- 12.0 Période de discussions et d'échanges avec les membres
- 13.0 Levée de l'assemblée

### 4.0 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 juin 2022

Tous les membres présents ont préalablement reçu le procès-verbal et en ont pris connaissance. L'assemblée convient de procéder à son adoption sans en faire la lecture. Les membres présents à l'assemblée constatent la conformité des procédures en ce qui a trait à l'envoi de la convocation et du procès-verbal dans les délais prescrits.

Sur une proposition de Benoit Bourassa, appuyée par Vicky Chainey Gagnon, il est convenu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de l'Estrie du 15 juin 2022.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CCEAGA20230615-no 04**

## 5.0 Rapport moral de la présidence

Sylvie L. Bergeron présente son **Mot de la présidence** tel qu'il est publié dans le Rapport annuel 2022-2023.

## 6.0 Rapport d'activités 2022-2023

Le rapport d'activités 2022-2023 est présenté à l'assemblée par le directeur général Pierre Mino. La présentation est ponctuée par des interventions de membres qui ont profité des différents services du CCE ou participé à des comités. Ces présentations passent en revue les faits saillants des six volets suivants :

- *Information et promotion*
- *Veille, représentation et rôle-conseil*
- *Service de formation continue*
- *Regroupement, rassemblement, concertation et développement*
- *Pôle culturel régional*
- *Administration*

## 7.0 Plan d'action 2023-2024

Le point « **8.0 États financiers 2022-2023** » est traité avant le point 7.0, étant donné la présence de l'auditeur comptable Danny Jacques. Toutefois, à des fins de rédaction du procès-verbal, les points demeurent dans l'ordre initial.

Le directeur général, Pierre Mino, présente sommairement le Plan d'action 2023-2024 qui figure dans le **Rapport annuel 2022-2023** en page 21. Ce Plan d'action comprend trois principaux enjeux :

- L'amélioration des conditions de pratique des artistes, des travailleurs culturels et des organismes culturels professionnels;
- Le développement optimal de l'organisme et de sa capacité d'action;
- L'augmentation de la notoriété de l'organisme.

## 8.0 États financiers 2022-2023

Dany Jacques, CPA, présente les états financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2023. Danny Jacques, CPA auditeur, vérificateur dudit exercice, rend compte de la conformité des états financiers.

Sur une proposition de Michèle Lavoie, appuyée par Pierre Paquet, il est convenu de recevoir les états financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2023 du Conseil de la culture de l'Estrie tels qu'ils ont été produits par le vérificateur Danny Jacques, CPA auditeur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CCEAGA20230615-no 05**

## 9.0 Nomination des auditeurs 2023-2024

Pierre Mino transmet la recommandation du conseil d'administration à l'effet de recourir à nouveau aux services de Danny Jacques, CPA auditeur et de nommer celui-ci comme vérificateur pour l'année 2023-2024.

Sur une proposition de Pierre Paquet, appuyée par Vicky Chainey Gagnon, il est convenu de retenir les services de Danny Jacques, CPA auditeur, CGA, en tant qu'expert-comptable pour l'audit de l'exercice 2023-2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CCEAGA20230615-no 06**

## 10.0 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections

Sur une proposition de Benoit Bourassa, appuyée par Bernard Gilbert, il est convenu de nommer Pierre Mino et Christelle Couplier, respectivement président et secrétaire des élections.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CCEAGA20230615-no 07**

Pierre Mino et Christelle Couplier acceptent la charge.

## 11.0 Élections des administratrices et des administrateurs

Le président d'élection Pierre Mino a constaté la conformité des bulletins de mise en candidature des personnes candidates. Il invite l'assemblée à considérer ces personnes candidates qui ont préalablement été nommées par leur commission disciplinaire. Il rappelle certains règlements en lien avec ces élections. Conformément aux Règlements généraux de l'organisme sur la durée du mandat (règl. gén. art. 12,2) et les vacances (règl. gén. art. 12,4), sont en élection pour un mandat de deux ans les sept postes au nombre impair, comme suit :

- No 01 Arts médiatiques, cinéma et vidéo
- No 03 Communications
- No 05 Diffusion
- No 07 Métiers d'art
- No 09 Patrimoine et muséologie
- No 11 Théâtre et arts du cirque
- No 13 Territoires 2 – MRC

Quant aux postes cooptés nos 16 et 17, Pierre Mino explique que ces administrateurs sont nommés par le conseil d'administration.

***Le président d'élection Pierre Mino déclare la mise en candidature officiellement ouverte.***

## No 01 Arts médiatiques, cinéma et vidéo

**Jean Sébastien Dutil** a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Jean Sébastien Dutil élu par acclamation.**

## No 03 Communications

**Sylvie L. Bergeron** présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Sylvie L. Bergeron élue par acclamation.**

## No 05 Diffusion

**Benoit Bourassa** a présenté sa candidature lors de la dernière commission du secteur. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Benoit Bourassa élu par acclamation.**

## No 07 Métiers d'art

L'assemblée générale mandate le conseil d'administration de continuer les démarches afin de pourvoir ce poste. Les membres sont interpellés pour contribuer dans cette recherche.

## No 09 Patrimoine et muséologie

**Raphaël Bédard-Chartrand** présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Raphaël Bédard-Chartrand élu par acclamation.**

## No 11 Théâtre et arts du cirque

**Marianne Roy** présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Marianne Roy élue par acclamation.**

La Ville de Granby a proposé **Karine B. Fortin**. Celle-ci étant absente, Pierre Mino dépose sa candidature dûment complétée. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature.

Le président des élections déclare **Karine B. Fortin élue par acclamation**.

*Après vérification auprès de l'assemblée, aucune autre proposition n'est soumise. Les élections étant terminées, le président des élections Pierre Mino clôt la période électorale. Il fait ensuite état des consignes aux administrateurs et aux administratrices pour la tenue d'un conseil d'administration qui suivra la levée de l'assemblée leur permettant notamment d'élire les personnes dirigeantes (présidence, vice-présidences, secrétariat et trésorerie).*

**M. Mino remercie chaleureusement l'assemblée pour leur participation à l'AGA.**

## 12.0 Période de discussions et d'échanges avec les membres

L'assemblée prend un moment pour échanger sur les travaux du Conseil de la culture de l'Estrie et sur divers éléments de l'actualité qui retiennent son attention.

## 13.0 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Sylvie Rochette, appuyée par Mélodie Turcotte, il est convenu de procéder à la levée de l'assemblée à 16 h 42.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**CCEAGA20230615-no 08**

---

Christelle Culpier, secrétaire de l'AGA 2023

---

Nadine Carrières, secrétaire du conseil d'administration 2022-2023

## MEMBRES EN RÈGLE présents à l'AGA

1. Badkoube, Sarah
2. Beaulieu, Roxane
3. Bédard-Chartrand, Raphaël, Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke
4. Bergeron, Sylvie L.
5. Blais, Lucie
6. Bourassa, Benoit, Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
7. Bourdages, Marie-Eve, Centre d'art de Richmond
8. Bouthillette, Benoît, Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook
9. Chainey Gagnon, Vicky
10. Charland-Lallier, Maude, Musée des beaux-arts de Sherbrooke
11. Couture, Elisabeth
12. Dansereau, Anne
13. Davis, Deborah
14. Dion, Gaetane
15. Dutil, Jean-Sébastien
16. Gilbert, Bernard, Pôles magnétiques - art et culture
17. Girouard, Sarah, Quartier artisan
18. Krasker, Sylvie
19. Lafontaine, Suzanne
20. Laforte, Jacinthe
21. Lavoie, Michèle, Maison des arts St-Laurent
22. Lebrun, Daphnée, Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
23. Lupien-Durocher, Marie, Maison des arts de la parole
24. Munk, Jan-Léopold
25. Nadège, Nadia, Inspirigo Studio
26. Paquet, Pierre, Comité culturel Mégantic
27. Paquin, Nicolas
28. Quirion, Jean-François
29. Quirion, Michel, Orange Numérique
30. Rheault, Nancy, Compagnie de danse Sursaut
31. Rioux, Mylène, Salon du livre de l'Estrie
32. Rivard, Ida
33. Robert, Marie
34. Rochette, Sylvie, Syllad
35. St-Pierre, Julien
36. Turcotte, Mélodie, La Fabrique culturelle | Télé-Québec
37. Vachon, Jean-François

## MEMBRES ASSOCIÉ(E)S et OBSERVATEURS(-TRICES) présents(es)

1. Bacon, Marguerite Laurence
2. Brouillette, Irène
3. Cloutier, Marco
4. Faucher, Dominick, MRC de Coaticook
5. Ferland, Sylviane, Pavillon des arts de Coaticook
6. Ouaked, Farah, Compagnie de danse Sursaut
7. Mercier, Adèle, Compagnie de danse Sursaut
8. Masse, Sylvie, MRC de Coaticook
9. Pouliot, Suzanne
10. Sauvageau, Claude
11. Toé, François, Musée Beaulne

## PERSONNEL du Conseil de la culture de l'Estrie

Pierre Mino, directeur général

Hélène Blais, agente de développement et conseillère en communication

Christelle Couplier, adjointe administrative et services aux membres en comptabilité

Jean-François Hamel, agent de développement culturel

Guillaume Houle, agent de développement - concertation et service-conseil

Sarah Lamarche, coordonnatrice du service de la formation continue et agente de développement

Sabrina Lapointe, responsable des communications Web - CCE et Pôle culturel régional

Marianne Mondon, directrice des services aux membres - coordonnatrice du Pôle culturel régional